

LE PETIT JOURNAL

Juillet 2009



CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr

LE CENTRE AERE DEMARRE



Cette saison le centre aéré démarre **le lundi 6 juillet**.

Pour des raisons de travaux, il ne sera pas possible d'utiliser l'école.

Le nombre des places ouvertes pour cette session s'en trouve donc restreint : il n'y aura que 50 places cette année.

L'organisation de ce centre aéré est toujours confiée à la fédération des œuvres laïques (la FOL).

Renseignements en Mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie



**ATTENTION : voir horaires
exceptionnels durant la
période estivale**

Lundi 15 h 30 à 18 h 30
Mercredi 15 h 30 à 18 h 30
Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les adjoints se tiennent à votre disposition le **Samedi de 10 h à 12 h**
Rendez-vous possible auprès du secrétariat de la Mairie.

En dehors des permanences ci-dessus et

en cas d'urgence

vous pouvez contacter le Maire ou les adjoints aux numéros ci-après :

Louis Kutschruiter

06.87.51.85.84

Serge Silveti

06.79.79.94.67

Eric Preud'homme

06.08.48.75.97

Romain Sismondini

06.08.23.93.32

AGENDA



✓ 14 juillet 2009

Fête Républicaine (voir article ci-après)

✓ 23 août 2009

Fête de la Saint Symphorien

MAIRIE : HORAIRES DURANT LA PERIODE ESTIVALE

➤ Fermeture du secrétariat de mairie :

Du 14 août au 28 août 2009 inclus
Du 02 septembre au 04 septembre 09 inclus
Du 21 septembre au 28 septembre 09 inclus

➤ Permanence des élus

Horaires inchangés (voir ci contre)

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Le 3 mai 2009 :

Jérémi & Julie
MANNARINI

Le 22 juin 2009 :

Morgan KESSEL

DECES

Le 14 juin 2009 :

Jordan JEAN

Prochain conseil municipal

Le 4 septembre 2009
à 20 h 30

ESPACES VERTS : REGLES DE BON VOISINAGE

Afin de favoriser de bonnes relations entre voisins, pensez à entretenir vos terrains.

Evitez les friches, même si les hautes herbes sont les bienvenues pour nos amis les animaux et oiseaux ; les chardons, les orties et les herbes folles se répandent très rapidement et peuvent incommoder vos voisins. Plusieurs réclamations à ce sujet ont été déposées en mairie.





DELIBERATIONS

Indemnités des Elus suite au recensement :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les conséquences éventuelles des résultats du recensement de la population, tels qu'ils sont issus du décret n°2008-1477 du 30 décembre 2008, sur le montant des indemnités de fonctions pouvant être accordées aux Elus.

Le barème maxi applicable aux communes de 1000 à 3499 habitants s'élève à 43% de l'indice 1015 de la fonction publique pour le maire et à 16.5% pour les adjoints.

Il est proposé que les dites indemnités restent identiques à celles versées actuellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal suit à l'unanimité la proposition faite et décide de ne pas modifier le taux des indemnités versées aux Elus qui restent à :

Pour le Maire 17,5 %, 1er adjoint : 6 % 2ème et 3ème adjoint : 12%, de l'indice 1015.

La différence annuelle entre le montant voté et le montant maximum possible est de l'ordre de 20 000€.

Convention de prestation VEOLIA :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'aucune convention n'a été passée entre la commune et la Compagnie des Eaux et de l'Ozone (VEOLIA) pour l'entretien des ouvrages du réseau public de distribution d'eau potable, et que celle-ci intervient au coup par coup sur le réseau avec à chaque fois une facture.

Afin de réduire le coût d'interventions ponctuelles et de bénéficier d'une garantie plus rapide des délais d'intervention, il serait judicieux qu'une convention soit signée entre les deux parties afin que VEOLIA assure, au nom de la commune, un certain nombre de prestations d'entretien du service de distribution d'eau potable. Cette convention intègre le nettoyage du château d'eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe d'une convention entre la Commune et VEOLIA, sous réserve que l'ensemble de nos relations avec VEOLIA soit clarifié, notamment la prestation de relevé des compteurs d'eau, et charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier dès que les termes de cette convention seront conformes à la demande de la collectivité.

Modification du règlement intérieur garderie et cantine (nouveau contrat)

En vue de préparer la rentrée scolaire 2009/2010, et après une année de fonctionnement, quelques points ont été revus dans le règlement concernant la cantine et la garderie pour les enfants du groupe scolaire. Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil, afin de valider ce règlement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, les modifications proposées.

Modification budgétaire

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et afin de pouvoir régler les échéances du prêt en cours, il est nécessaire de compléter les crédits budgétaires déjà inscrits au service des eaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la modification et dit que la somme de 2677 € sera prise à l'article 022 des dépenses imprévues et sera créditée au compte 66111 et charge Monsieur le maire de faire le nécessaire.

Arbitrage du contrat de prêt OPTIFIX

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le prêt que la commune a obtenu auprès de DEXIA en 2005, pour le service des eaux, est indexé sur l'Euribor 12 mois.

Suivant les dispositions de ce contrat, il est possible de faire un arbitrage au taux fixe de 3,54% sur une période de deux ans et de revoir à nouveau ce taux en 2012, ou bien un arbitrage au taux fixe de 4,96% sur la durée résiduelle de 25 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité opte pour l'arbitrage au taux fixe de 3.54% sur deux ans, avec révision en 2012.

Le Conseil charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

INFORMATIONS

Rentrée scolaire 2009/2010 :

121 élèves sont inscrits pour la prochaine rentrée scolaire et 5 enfants sont sur liste d'attente

Ecole numérique :

Un nouveau dossier de candidature a été déposé. Les écoles retenues seront connues en septembre

Travaux écoles :

Les travaux de réhabilitation du groupe scolaire débuteront le 3 juillet avec le changement de toiture et l'isolation des combles.

Jury d'assises :

Afin de constituer la liste des jurés d'assises, la commission électorale a procédé, le 22 juin dernier, au tirage au sort de trois personnes inscrites sur la liste électorale et domiciliées à HAUDAINVILLE.

Entretien des chauffages :

Il nous faut renouveler le contrat d'entretien des installations de chauffage dans les bâtiments communaux. Un appel à candidature a été effectué auprès de plusieurs prestataires. Affaire en cours.

Forêt :

Une vente de bois aux professionnels s'est déroulée à THIERVILLE pour un montant de 3248€ ht. Une visite de la forêt communale doit être programmée.

Presbytère :

Un contact avec un architecte a été établi et un avant projet doit nous être présenté : une affaire à suivre

Commission communication :

Le livret d'accueil pour les nouveaux habitants est bientôt terminé. Une réunion de bienvenue pour ces derniers aura lieu en septembre.

Commission sécurité et environnement

Différents problèmes de circulation, la pose de panneaux de signalisation et la demande de marquage de passages pour piétons afin de sécuriser la traversée de certaines rues ont été évoqués et seront pris en compte.

La commission propose le renouvellement de l'opération nettoyage du ruisseau ainsi qu'une action de nettoyage du village à réaliser sur septembre.

TRAVAUX A L'ECOLE

Le 3 juillet 2009 débutent les travaux de réfection de la toiture du groupe scolaire. Ces travaux, confiés à l'entreprise GIGOT SA, dureront environ 4 semaines.



1220 m² de tuiles vont être remplacés ainsi que les planches de rives dorénavant en PVC. Les parties de zinguerie abîmées seront remises en état et la laine de verre au dessus des salles de classe remplacée.

Ces travaux de l'ordre de 93 000 Euros TTC sont subventionnés à hauteur de 50 % du montant HT dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement.

En 2010 c'est le chauffage, les fenêtres ainsi que l'enrobé de la cour qui seront au programme.

Ah, que c'est bon d'être élève à Haudainville !

VOYAGE DES AINES

Le voyage de nos aînés s'est déroulé le **mercredi 10 juin** avec une participation de 32 personnes.



5h45, départ à destination de BRUXELLES avec visite du parc de Mini-Europe où ils ont pu découvrir une exposition représentant plus de 300 monuments européens.

Repas au pied de l'Atomium, visite de la grande place et dégustation de chocolat.

Retour vers 23h15, bien fatigués mais enchantés par cette journée.

Une enquête de satisfaction a été remise aux participants. Les retours sont globalement très positifs.

Pour la destination de l'an prochain, nos aînés seront consultés.

CHORALE EN L'EGLISE SAINT SYMPHORIEN



En ce printemps, un magnifique concert de chant choral a été donné en l'église Saint Symphorien à Houdainville.

Deux chorales du département s'étaient rassemblées pour donner de la voix.

La chorale du conservatoire de la CODECOM de Verdun, renforcée par des chanteurs venus du sud de la Meuse (Fains Veel), ont entamé un registre éclectique de près de 25 chansons issues du répertoire français et du répertoire gospel.

Le public, venu en masse, (près de 150 personnes, chanteurs compris !) a apprécié ces chants qui ont résonné dans la nef de l'église Saint Symphorien.

Un grand merci à tous les participants bénévoles (pour certains venus de loin !). Remercions également la communauté chrétienne de l'agglomération verdunoise de nous avoir laissé carte blanche pour l'organisation de cette soirée dans des lieux sacrés.

Vivement l'année prochaine !

THEATRE



A la fin du mois de juin, les différentes troupes de théâtre de la Béholle se sont produites à la salle des fêtes du village. Les petits ont enchanté leur public avec une pièce pleine de fraîcheur et de poésie, suivie d'une remarquable prestation des adolescents. Enfin que dire de la troupe des adultes ? Si ce n'est que leur travail frise la perfection et le professionnalisme. Un grand merci à tous ces acteurs et aux adultes qui encadrent les différentes troupes sans compter leur temps ni leur passion.

MARCHE DES PETITS ANONS

Le **24 mai 2009** a eu lieu la 4^{ème} marche organisée par l'association Les Petits Anons.



C'est sous un soleil de plomb que dès 8 heures, les premiers marcheurs se sont lancés sur les différents circuits tracés par nos flécheurs. Merci à eux !

Puis de fil en aiguille, ce sont plus de 300 personnes qui ont parcouru chemins et sentiers de notre belle forêt.

A mi-parcours, ils ont rencontré 2 personnes installées dans les bois avec : brioches, fruits, eau, chocolat et barres de céréales. Eh oui c'était le ravitaillement tenu par Amélie et Christine.

A leur arrivée, c'est dans la cour de l'école que les marcheurs ont été accueillis par Aurélie pour se désaltérer.

Ceux qui le souhaitaient ont pu prendre leur repas sur place, au frais sous le préau, et c'est plus de 150 repas qui ont été servis par une équipe dynamique et très organisée.

Cette journée s'est clôturée dans la bonne humeur. Merci à tous ceux qui, par leur participation, leur aide, leur soutien, ont permis d'organiser cette manifestation.

A l'année prochaine !

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

Suite au coup de pouce de la commune pour l'achat des bons de fleurs lors du vide grenier, un concours de maisons fleuries est lancé pour cette saison.

La commission « cadre de vie » rassemblera un groupe de bénévoles qui arpentera les rues du village de **samedi 18 Juillet** afin d'évaluer les décorations florales de chaque maison du village. Une seule règle : les décorations florales doivent être visibles de la chaussée publique et cela pour faire profiter toute la population.

Remise des prix lors de la fête de la Saint Symphorien à la fin du mois d'août !

En attendant, bon arrosage !



POUR LA SECURITE DE NOS ENFANTS !

Un enfant s'est fait renversé durant le mois de juin en traversant le carrefour situé devant la mairie.



Par chance le véhicule roulait à faible allure et l'enfant, ainsi que ses parents, en sont quittes pour une bonne frayeur.

Nous rappelons à tous les adultes qu'ils sont responsables de leurs enfants, quelque soit l'heure de la journée et quelque soit l'activité de leurs enfants. La sécurité de tous est une priorité pour la Commune. Cependant, le risque zéro n'existe pas. Notre devoir de citoyen est d'être vigilant et de signaler en Mairie tout dysfonctionnement relatif à la sécurité.

FETE REPUBLICAINE DU 14 JUILLET 2009

Pour sa deuxième année consécutive, la commission « cadre de vie » du village organise une fête républicaine.

Fort de son expérience passée, la Municipalité reconduit son action, aidée par les associations du village et par de nombreux bénévoles.

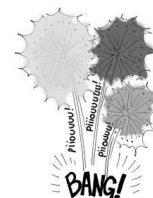
L'idée principale de cette journée est que chaque famille ou chaque personne vienne avec un plat de sa fabrication (salade et/ou dessert) et une boisson (il y aura tout de même une buvette !) ; tout ce petit monde se retrouvant autour de la table et du verre de l'amitié pour passer un moment ensemble, se connaître, se découvrir. Mais cette journée ne se résume pas seulement à cela, voyez plutôt le programme :

- **De 9h00 à 10h15** : concours amateur de pêche adultes sur le canal, près de l'écluse (à partir de 13 ans)
- **De 10h30 à 11h15** : concours amateur de pêche enfants sur le canal près de l'écluse (ouvert aux moins de 13 ans, si moins de 6 ans un adulte doit accompagner)

REGLES POUR LES CONCOURS : concours mixte, une canne à pêche par pêcheur, pas d'amorçage, vers de vase interdits, tirage au sort pour les places et gratuit pour tous, inscription en mairie, au bar du village ou chez Christelle Roger

- **Vers 12h00** : remise des prix des concours de pêche devant la salle des fêtes et verre de l'amitié
- **De 12h30 à 14h00** : repas républicain : ouvert à tous les habitants du village, (viande offerte conjointement par un donateur et la commune)
- **14h30** : concours de pétanque en rue grande : en doublette, ouvert à tous (si un enfant à moins de 6 ans dans l'équipe, il doit être accompagné d'un adulte), un prix pour les vainqueurs de la finale et un prix pour les vainqueurs de la consolante. Concours gratuit.
- **16h00** : lâcher de ballons
- **17h00/18h00** : fin du concours de pétanque et remise des prix
- **22h30** : feu d'artifice tiré en Rue Grande (offert par le bar du village « Le Sagittaire »)

Tout au long de la journée, buvette, restauration, animation musicale, karaoké et jeux pour les enfants.



DES NOUVELLES DE L'ECOLE

121 élèves (+ 5 sur liste d'attente) sont inscrits pour la **prochaine rentrée scolaire le 3 septembre 2009**. (pour la rentrée 2008, l'école d'Haudainville avait accueilli 113 élèves).

Ce nouvel effectif se décompose de la façon suivante :

CM2 : 15 élèves

CM1 : 14 élèves

CE2 : 12 élèves

CE1 : 13 élèves

CP : 16 élèves

MATERNELLES :

- Petite section : 12 élèves (3 ans) + 10 élèves (2 ans)
- Moyenne section : 11 élèves (5 élèves seront rattachés à la classe PS et 6 élèves seront rattachés à la classe GS)
- Grande section : 18 élèves

Un nouveau professeur des écoles sera affecté à notre école : Mr CORRIER (exerçant actuellement à Saint Maurice sous les Côtes).

Départ d'Audrey Antoine

Audrey Antoine, professeur des écoles à l'école du village, nous quitte ; elle est nommée sur un autre poste, elle, qui serait bien restée au village. Les permutations et les nominations sont ainsi faites. Elle avait en charge les élèves de CE2 et de CE1. Souhaitons-lui bonne chance avec ses nouveaux petits élèves sous d'autres cieux.

Son talent ne s'applique pas uniquement dans la gestion d'une classe ; elle est aussi une cinéaste avertie et vient de remporter un prix de vidéo dans un concours dénommé :

« Zéro moyen, zéro budget, 100% idées »

Voici ce que nous raconte Audrey au sujet de ce concours :

« Tout commence il y a 9 ans, nous étions étudiants à la Cité Universitaire du Placieux à Nancy. Nous avons toujours eu la passion de la vidéo et de la photo. Les vastes couloirs de la Cité Universitaire sont vite devenus un formidable terrain de jeux pour nos vidéos (parodies, sketches, mini-court...). De fil en aiguille, nous créons en 2007, notre propre série diffusée sur le web (www.horsforfait.com) composée d'épisodes de 3 à 4 minutes dans le style de « un gars, une fille », « kaamelott », « caméra café ».

La vidéo appelée « faire le mur » grâce à laquelle nous avons remporté « le prix du meilleur plan séquence » était, au départ, destinée à être intégrée dans un épisode.

Sélectionnés parmi 300 vidéos, nous nous sommes donc rendus sur Paris le mardi 4 février 2009 au cinéma « l'Arlequin » afin d'assister à la quatrième édition du « Mobile Film Festival ». C'est avec une grande surprise et beaucoup d'émotions que nous avons reçu « le prix du meilleur plan séquence » directement des mains du réalisateur du film « Banlieue 13 », Pierre Morel.

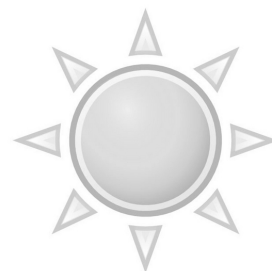
Aujourd'hui, nous envisageons la poursuite de notre série « Hors Forfait ! » et peut être la création d'une seconde série... »

SORTIE SCOLAIRE : LES CM DANS LE VENT !

En cette fin d'année scolaire, les élèves de Mme Francart (classes de CM1 et CM2) ont effectué une sortie en forêt sur le parcours du « Vent des forêts » non loin de Sampigny.

Accompagnés de parents, les élèves ont pu admirer les magnifiques œuvres d'art disséminées à travers la forêt. Une promenade de près de 15 kms tout de même ! Ponctuée par un pique-nique réparateur en lisière de forêt. Une belle journée donc pour clore cette année scolaire à jamais gravée dans la mémoire de nos chères têtes blondes.

PREVENTION CANICULE



On parle de CANICULE quand ces trois conditions sont réunies :

1. Il fait très chaud pendant la journée,
2. La nuit, la température ne descend pas ou très peu,
3. Cela dure depuis plusieurs jours.

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs

Personnes âgées : Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°.
La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur « Hyperthermie »

Enfants et adultes : Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température, donc je perds de l'eau : je risque la « déshydratation ».

Conseils

- ne pas sortir aux heures les plus chaudes,
- Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé,
- Maintenir la maison à l'abri de la chaleur,
- Fermer les volets et les fenêtres aux heures les plus chaudes
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses,
- Ne pas rester en plein soleil
- Manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe etc...)
- Boire environ 1,5 l d'eau bien répartis dans la journée,
- Si vous êtes seule, pensez à vous signaler à la Mairie et donnez des nouvelles à votre entourage

CONCESSION DE GAZ A HAUDAINVILLE

La distribution publique de gaz naturel sur notre territoire est confiée à GRDF (Gaz Réseau Distribution France) par un contrat de concession rendu exécutoire le 31/12/2001 pour une durée de 30 ans.

Les chiffres clés 2008 de notre concession :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Longueur du réseau gaz : | 5 958 mètres |
| Nombre de clients gaz : | 105 |
| Quantités d'énergies acheminées : | 2 752 967 kWh soit 26 219 kWh par client |

En 2009, notre commune percevra 731 euros de redevance de fonctionnement de concession et 240 euros de redevance d'occupation du domaine public.

La sécurité des personnes et des biens est une mission inscrite au cœur du service public de la distribution de gaz public. Elle découle directement des obligations du contrat de concession.

Pour le dépannage vous pouvez appeler le numéro azur : 0 800 47 33 33, 24H/24, 7 jours/7

En 2008, vous avez été 3 à faire une demande d'intervention de Sécurité gaz, 2 appels pour fuite ou odeur de gaz et 1 pour un autre motif de sécurité.

INFORMATION FORET

Pour l'année 2009, la Municipalité engage des travaux d'entretien dans la forêt communale à hauteur de 4 965,24 € TTC.

Entretien de cloisonnement sur 8,5 kms : réparti sur la parcelle 20, canton du Bois Saint Vanne pour 4,1 kms et sur la parcelle 15 au canton de la Rude Côte et le bois des Caures pour 4,8 kms.

Un cloisonnement est un réseau de voies d'accès régulièrement espacées, ouvert pour faciliter la circulation et les activités forestières. Il est réalisé dans les jeunes peuplements et est destiné à favoriser l'intervention des sylviculteurs.

Dégagement manuel en forte densité (1200 tiges à l'hectare) sur une superficie de 5 hectares dans la parcelle 20 canton du bois Saint Vanne.

Le dégagement consiste à améliorer la qualité d'un peuplement d'arbres depuis l'apparition des semis ou la mise en place des plans jusqu'à ce qu'ils atteignent une hauteur de 3 mètres. Le dégagement garantit la pérennité d'un peuplement. Il a pour finalité de favoriser le développement de certaines espèces d'arbres ciblés, garantir un nombre suffisant d'individus et d'essences diverses qui constitueront le peuplement final et de contribuer à la biodiversité par un dosage adapté des essences d'accompagnement.

BOIS DE CHAUFFAGE : « PRIX » QUELQUES PRECISIONS

Le fait de rester en cession amène des frais de prestation de la part de l'ONF.

Matérialisation des lots : 1,60 € du stère

Réception des lots : 0,90 € du stère

Facturation des lots : 0,50 € du stère

Soit un total de 3 € le stère.

La Commune ne perçoit que 5 € du stère sur un prix de vente de 8 €.

MARCHE DE NUIT



Une marche de nuit sera organisée sur le territoire de la commune **en septembre**.

La marche de nuit est un bon moyen de découvrir le territoire de la commune, elle permet aussi de se faire quelques sensations, enfin elle offre aux promeneurs la possibilité de marcher en groupe ou en famille.

Des informations complémentaires dans le prochain numéro du petit journal.

LA FÊTE A L'ECOLE...

C'est sur le thème du cirque que s'est déroulé cette année le spectacle de fin d'année de l'école d'Haudainville.

Les parents étaient venus nombreux écouter les chants et admirer mimes, acrobates et autres clowns.

Le spectacle a ensuite été suivi par une kermesse organisée par l'association des Petits Ânon où les enfants ont pu se divertir aux différents stands (pêche à la ligne, chamboule tout, fléchettes, maquillage,...) et se restaurer.

Malgré l'orage et la pluie qui sont arrivés dans la soirée, cet après-midi aura été une belle réussite.

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipale. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi.

Il est imprimé par nos soins en mairie, le directeur de publication est Monsieur Louis Kutschruiter, Maire de la commune.